

Vous souhaitez participer ?

Pour se développer, les Centrales Villageoises recherchent des personnes qui souhaitent s'investir, en devenant actionnaire et / ou en proposant du temps et des compétences pour contribuer aux projets entrepris.

Devenir actionnaire permet de participer à la gouvernance selon le principe coopératif « une personne une voix ». Les projets développés ont nécessairement une viabilité économique. Chaque année, au cours de l'assemblée générale, les actionnaires décident de l'affectation des résultats (réserves pour de nouveaux projets, rémunération des actionnaires...) et de la stratégie de développement pour les prochaines années.

Si vous souhaitez devenir actionnaire, vous pouvez vous rapprocher indifféremment d'une ou plusieurs sociétés. Chaque conseil de gestion de Centrales villageoises (d'une dizaine de personnes) pilote la démarche. Cela demande du temps et de l'énergie, les bonnes volontés sont bienvenues !

Si vous souhaitez louer votre toit, celui-ci doit se trouver dans le territoire d'action des Centrales Villageoises. Louer son toit est une démarche simple et rapporte un petit loyer.



Les Centrales Villageoises 4 Montagnes

CONTACT : quatremontagnes@centralesvillageoises.fr



Les Centrales Villageoises VercorSoleil

CONTACT : vercors-drome@centralesvillageoises.fr



Les Centrales Villageoises du Trièves

CONTACT : info@centrales-villageoises-du-trieves.fr



Les Centrales Villageoises Gervanne-Raye

CONTACT : gervanneraye@centralesvillageoises.fr



Les Centrales Villageoises Portes du Vercors

CONTACT : portesduvercors@centralesvillageoises.fr



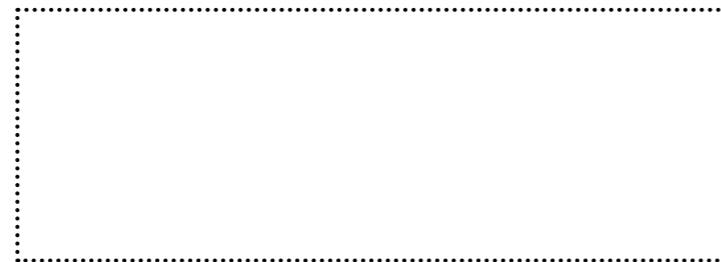
Les Centrales Villageoises ACOPREV Val-de-Quint

CONTACT : contact@acoprev.fr



Les Centrales Villageoises Wattisère

CONTACT : contact@wattisere.fr



Parc naturel régional du Vercors

CONTACT : emmanuel.jeanjean@pnr-vercors.fr

LES CENTRALES VILLAGEOISES SUR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Agir ensemble concrètement
pour la transition énergétique

Maquette Parc naturel régional du Vercors - R. Bruyère - Février 2022 / crédits photos : Centrales Villageoises du Vercors et Guillaume Ager (m)



Toit Centrales villageoises de VercorSoleil

La démarche des Centrales Villageoises

Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux, les Centrales Villageoises ont pour but de développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur leur territoire.


Des citoyens, collectivités et entreprises locales s'associent et créent une société locale dont ils sont actionnaires.

La société Centrales Villageoises définit un territoire d'intervention, sur lequel elle développera ses projets. Elle fonctionne avec une gouvernance coopérative ou quasi-coopérative, dispose d'un conseil de gestion.

La société investit dans des installations de production d'énergies renouvelables, comme des panneaux photovoltaïques sur des toitures. Les projets peuvent être de toute taille, dès lors que la société dispose des fonds pour les financer. Ils sont développés en respectant le paysage et le patrimoine et génèrent des retombées économiques locales.

Les projets pilotes de Centrales Villageoises ont été lancés par l'Agence régionale AURAEE. Sur le Vercors, le Parc naturel régional a accompagné les premiers projets et a souscrit des parts sociales dans chacune des sociétés en 2021.

Les Centrales Villageoises, c'est aussi un réseau national de 59 territoires (fin 2021) qui partage une charte, des outils, une démarche de qualité...

 **plus d'infos :** L'association nationale des Centrales Villageoises
www.centralesvillageoises.fr



Temps de concertation entre les actionnaires Centrales villageoises Portes du Vercors

La transition énergétique dans le Vercors

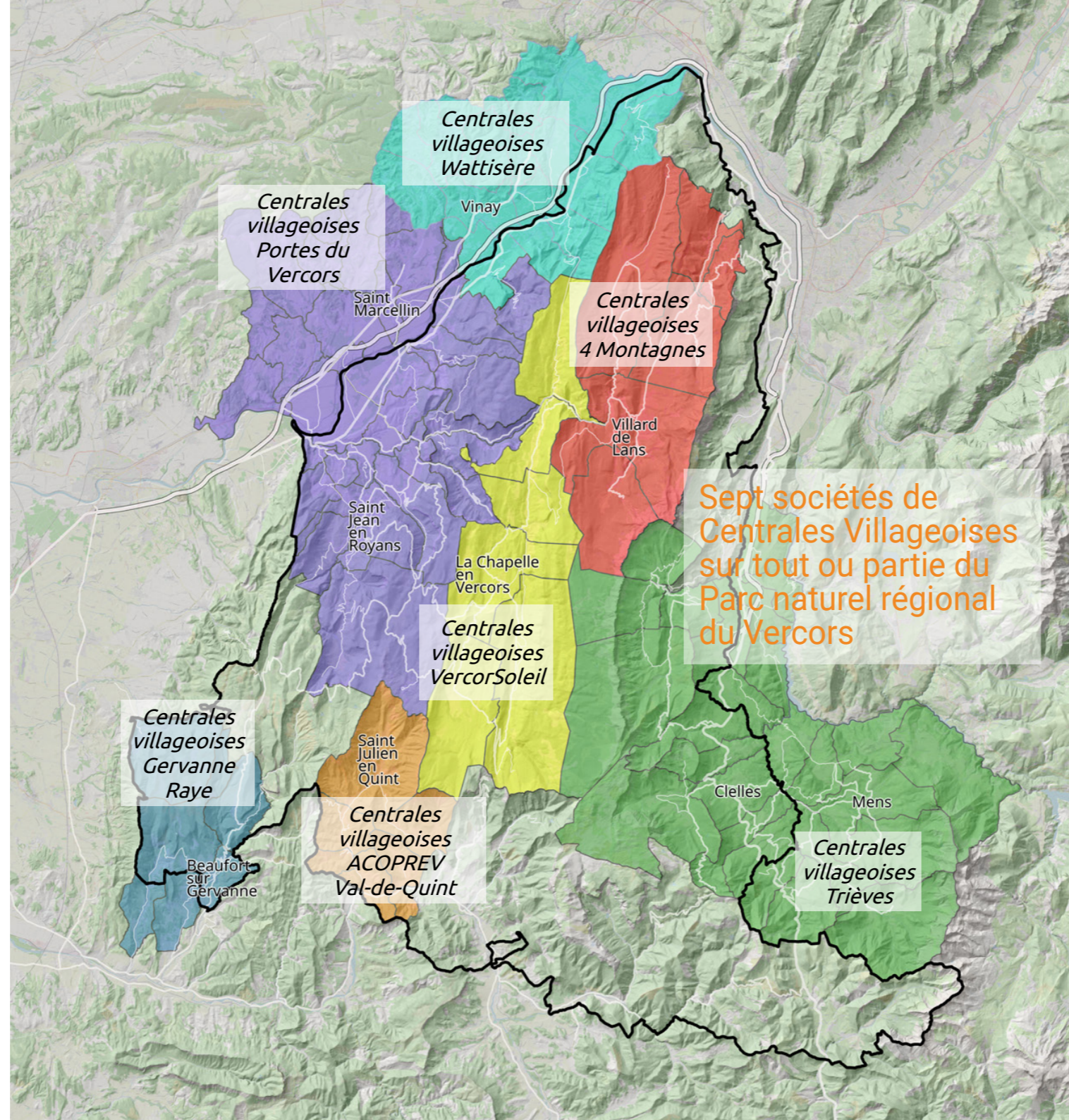
Le Parc naturel régional du Vercors anime depuis près de 30 ans une politique énergétique qui a permis notamment l'essor de la filière bois énergie. En 2021, le Parc du Vercors est engagé dans un projet de Territoire à Énergie Positive (TEPos) qui vise à réduire les consommations d'énergie et à favoriser les énergies renouvelables et locales tout en contribuant au développement économique du territoire. Les axes stratégiques de ce projet sont : la rénovation énergétique des logements, la réduction des déplacements et la mutualisation de l'usage de la voiture, la valorisation des ressources locales renouvelables.

Les Centrales Villageoises s'inscrivent dans cette dynamique territoriale, aujourd'hui avec le solaire photovoltaïque, demain avec d'autres projets. Elles sont déjà des acteurs reconnus de la transition énergétique.

La mise en œuvre

Chaque société de Centrales Villageoises investit dans les équipements de production d'énergies renouvelables, paye des charges et des taxes liées à la production d'énergie et à la gestion de la société et perçoit les recettes issues de la vente d'électricité.

Le financement des projets se fait par apport de fonds propres des actionnaires (25% environ) et par un emprunt bancaire. Elles continuent à rechercher de nouveaux actionnaires qui peuvent apporter leurs pierres à l'édifice en acquérant une ou plusieurs actions.



Sept sociétés de Centrales Villageoises sur tout ou partie du Parc naturel régional du Vercors

En chiffres !

Les sept Centrales Villageoises du Vercors (fin 2021)

Plus de 865 actionnaires

Environ 2,5 millions d'euros d'investissements

Montant de l'action 50 ou 100 euros

90 toits solaires de 9 à 99 kWc pour une puissance installée de 1 420 kWc

Une production de 1 400 000 kWh par an (soit la consommation d'électricité d'environ 1 400 personnes)



Toit Centrales Villageoises VercorSoleil

© Guillaume Atger

© Guillaume Atger